

# location d'espaces



Lille métropole  
musée d'art moderne  
d'art contemporain  
et d'art brut

Après plus de quatre ans de travaux de rénovation et d'agrandissement, le Musée d'art moderne Lille Métropole (Villeneuve d'Ascq) rouvre ses portes au public le 25 septembre 2010 sous un nouveau nom : le LaM – Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut.

Ses deux très belles architectures, environnées par un parc de sculptures (Alexander Calder, Pablo Picasso, Eugène Dodeigne...), abriteront désormais trois collections prestigieuses des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Au total : plus de 4 500 œuvres (dont certaines jamais présentées au public), 4 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition (sans compter la Bibliothèque Dominique Bozo et son Centre de recherche, mais aussi un auditorium, un café-restaurant...).

# Le LaM, un cadre nouveau et prestigieux pour la tenue de vos événements



Capacité : 100 personnes

Forfait de location : 2 000 €

## PETIT-DÉJEUNER

### LE PETIT-DÉJEUNER AU LaM

Entre 8 h et 10 h, vous avez la possibilité d'organiser une réunion, suivie ou précédée d'un petit-déjeuner privé au sein du LaM. Ce forfait comprend la mise à disposition de l'auditorium (capacité de 96 places + 4 places pour personnes à mobilité réduite), ainsi que celle du café-restaurant du Musée.

#### CE FORFAIT COMPREND :

- La location de l'auditorium de 8 h à 10 h
- La location du café-restaurant de 8 h à 10 h
- La prestation d'un technicien assurant le bon fonctionnement de l'auditorium
- Les frais liés à la sécurité et au nettoyage

#### CE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- La prestation du traiteur
- Le personnel de vestiaire
- L'éventuelle prestation technique au-delà de la présence du technicien
- L'accès et la visite guidée des collections et/ou de l'exposition temporaire du LaM (qui peuvent vous être budgétés en option)



# Les prestations de location d'espaces au LaM

Capacité : 100 personnes

Forfait de location : 4 000 €

## VISITE

### LA VISITE PRIVÉE AU LaM

Vous souhaitez profiter du LaM en début de soirée, y convier une centaine d'invités : cette formule de location d'espace vous offre la possibilité d'une visite guidée des collections ou de l'exposition temporaire du LaM pour 100 personnes, suivie d'un cocktail léger au sein du grand hall d'accueil privatisé pour vous, le tout entre 18 h et 21 h.

#### CE FORFAIT COMPREND :

- La location du Musée et la tenue d'un cocktail léger dans le grand hall de 18 h à 21 h
- Les visites guidées des collections et/ou de l'exposition temporaire, dans la limite de 100 personnes
- Le gardiennage du parking P8
- Les frais liés à la sécurité, au nettoyage

#### CE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- La prestation du traiteur
- Les frais liés aux installations techniques
- Le personnel d'accueil, de vestiaire

Capacité : 300 personnes

Forfait de location : 8 500 €

## SOIRÉE

### LA SOIRÉE PRIVÉE AU LaM

Ce forfait vous propose de tenir l'un de vos grands événements au sein du LaM, dans son hall d'accueil. Cet espace est la colonne vertébrale du Musée. Ouvert sur le parc ainsi que sur le patio central, il peut accueillir en configuration cocktail jusqu'à 300 personnes. Il est possible d'y tenir des discours, d'y organiser une projection. Votre soirée sera introduite par la visite guidée des collections ou de l'exposition temporaire du LaM, selon votre souhait.

#### CE FORFAIT COMPREND :

- La location du Musée et la tenue d'un cocktail dans le grand hall de 18 h à 23 h
- Les visites guidées des collections et/ou de l'exposition temporaire, dans la limite de 300 personnes
- Le gardiennage du parking P8
- Les frais liés à la sécurité, au nettoyage

#### CE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- La prestation du traiteur
- Les frais liés aux installations techniques
- Le personnel d'accueil, de vestiaire

## LA SOIRÉE AU MUSÉE ET DANS SON PARC

Situé dans un écrin de verdure, au cœur d'un parc exceptionnel de sculptures, le LaM vous propose un cadre prestigieux, unique dans la région, pour la tenue de vos événements. Nous vous offrons donc la possibilité, aux beaux jours, d'implanter une structure d'accueil dans le parc, à la jonction des deux architectures du LaM. Cette structure de 500 m<sup>2</sup> au maximum, pourra accueillir jusqu'à 500 de vos invités.

Capacité : 500 personnes  
Forfait de location : 10 000 €

*Dans ce forfait, les salles d'exposition vous sont accessibles jusqu'à 21 h.  
Si vous souhaitez prolonger cet accès, une option peut vous être budgétée.*

## MUSEE & PARC

### CE FORFAIT COMPREND :

- La location du Musée et de son parc de 18 h à 23 h
- Les visites guidées des collections et/ou de l'exposition temporaire, dans la limite de 300 personnes (au-delà, visites libres)
- Le gardiennage du parking P8
- Les frais liés à la sécurité, au nettoyage

### CE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- La location et le montage de la structure d'accueil (type tente, chapiteau)
- La prestation du traiteur
- Les frais liés aux installations techniques
- Le personnel d'accueil, de vestiaire



## LA LOCATION DE L'AUDITORIUM\* DU LaM

Le LaM dispose d'un auditorium d'une capacité de 96 places (+ 4 places pour personnes à mobilité réduite).

Il est l'endroit idéal pour vos séminaires et réunions.

Il peut aisément être couplé à une proposition de petit-déjeuner ou de déjeuner au café-restaurant du Musée, situé à proximité immédiate.

Capacité : 100 personnes  
Forfait auditorium 1/2 journée : 600 €  
Forfait auditorium journée : 1 000 €

## AUDITORIUM

### • DURANT LES HORAIRES D'OUVERTURE DU MUSÉE

Deux forfaits vous sont proposés.

Ces forfaits comprennent la présence d'un technicien.

### • HORS DES HORAIRES D'OUVERTURE

En soirée, il vous est possible de disposer de l'auditorium, en le couplant à une visite privée des collections ou de l'exposition temporaire.

Capacité : 100 personnes  
Forfait : 2 500 €

### CE FORFAIT COMPREND :

- La location de l'auditorium de 18 h à 21 h
- La présence d'un technicien
- Les visites guidées des collections et/ou de l'exposition temporaire, dans la limite de 100 personnes
- Le gardiennage du parking P8
- Les frais liés à la sécurité, au nettoyage

### CE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- Le personnel d'accueil, de vestiaire

*\*La disponibilité de l'auditorium est soumise à l'actualité du LaM.*

Amedeo MODIGLIANI,  
*Nu assis à la chemise*, 1917.  
Donation Geneviève et Jean Masurel.  
LaM, Villeneuve d'Ascq.  
© DR. Photo : P. Bernard

Auguste FORESTIER,  
*Personnage à profil d'aigle*,  
entre 1935 et 1949.  
Donation L'Aracine. LaM, Villeneuve  
d'Ascq. © DR. Photo : P. Bernard

Allan MCCOLLUM,  
*Perfect Vehicules*, 1988.  
LaM, Villeneuve d'Ascq.  
© McCollum, 2010.  
Photo : Philip Bernard

Richard DEACON,  
*Between fiction and fact*, 1992.  
LaM, Villeneuve d'Ascq.  
© Richard Deacon. Photo : DR

Alexander CALDER,  
*Reims, Croix du Sud*, 1969.  
© Calder Foundation, New York  
/ Adagp Paris, 2010  
Photomontage : R. Truffaut

# La location d'espaces et le mécénat

La location d'espaces peut être l'une des contreparties offertes dans le cadre d'un mécénat. Ainsi, vous inscrire dans un partenariat global avec le LaM peut-il vous permettre d'organiser votre événement, de bénéficier d'un rayonnement en matière de relations publiques, dans un dispositif fiscal attractif.

## EXEMPLE

Vous choisissez de devenir mécène d'un grand projet du LaM et vous engagez aux côtés du Musée pour un montant de 50 000 €.

Apport en mécénat : .....	50 000 €
Déduction fiscale selon la loi de 2003 sur le mécénat (60 %) : .....	30 000 €
Contreparties (25 %), dont privatisation du LaM offerte : .....	12 500 €
Coût réel du mécénat : .....	7 500 €

La location du LaM seule étant facturée 8 500 €.

# Conditions de réservation

Les options de réservation peuvent être posées à tout moment par téléphone. Ces options restent valables un mois.

**Afin de confirmer votre option, il vous faut fournir au LaM :**

- le descriptif de votre événement
- un acompte de 30 % du forfait de location choisi

**Au plus tard 15 jours avant la tenue de votre événement, il vous faut :**

- Régler le solde du paiement
- Préciser votre nombre exact d'invités
- Transmettre le déroulé précis de votre manifestation et le détail des prestations techniques (traiteurs et régisseurs scéniques)

*Il vous est possible, à tout moment, de procéder à un repérage des lieux avec vos prestataires.*

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU RÉSERVATION

AURÉLIE LECLERCQ : +33 (0)3 20 19 68 57 / +33 (0)6 10 46 79 78 / [aleclercq@musee-lam.fr](mailto:aleclercq@musee-lam.fr)

# Cahier des charges

**TOUTE MANIFESTATION PRIVÉE AU SEIN DU LaM SE FAIT SOUS L'AUTORITÉ DE SON REPRÉSENTANT, AINSI QUE DE SON CHEF DE LA SÉCURITÉ.**

## HORAIRES

Les manifestations privées au LaM se déroulent exclusivement en dehors des horaires d'ouverture du Musée au public, soit de 8 h à 10 h et de 18 h à 23 h. Le démontage du matériel technique et du traiteur doit être effectué le soir de la manifestation, avant minuit.

## COMMUNICATION

Le LaM est avant tout un musée. Toute manifestation privée doit donc s'effectuer en accord avec son image et sa mission. Aussi, les manifestations privées au LaM comprennent-elles toujours une visite des collections et/ou des expositions temporaires. Le client a la possibilité de disposer des panneaux de signalétique propres uniquement à l'intérieur du Musée. Aucun panneau ne saurait être rivé au mur. Seule la signalétique sur pied ou sur table est admise. D'une manière générale, toute implantation

de panneaux, quels qu'ils soient, est soumise à autorisation du LaM.

De même, la mise en place d'éclairage événementiel dans le parc est soumise à restriction.

Le LaM est à votre disposition pour toute demande de visuels visant à illustrer vos invitations ou documents de communication en lien avec votre événement. Tous ces documents devront néanmoins être soumis à validation auprès du service communication du Musée.

## VESTIAIRES

La prestation de vestiaire n'est pas incluse dans les forfaits de privatisation proposés. Le vestiaire peut toutefois être mis à votre disposition. Il vous revient alors de mobiliser le personnel d'accueil nécessaire.

## SÉCURITÉ

L'ensemble des invités sont soumis au règlement de visite, sous l'autorité du responsable de sécurité. L'intégralité de ce règlement peut être portée à votre connaissance par le responsable sécurité. Au titre d'Etablissement recevant du public,

le client doit respecter les recommandations données par le responsable de sécurité ou technique, afférant à la sécurité incendie.

## TECHNIQUE

Il sera fourni au client un cahier des charges reprenant l'ensemble des contraintes liées au lieu et à la prestation souhaitée.

## STATIONNEMENT

Le LaM est un musée facile d'accès. De nombreux parkings se trouvent à ses abords immédiats. Pour toute manifestation privée, le forfait que nous vous proposons inclut le gardiennage du parking P8 (capacité : 120 véhicules). Si nécessaire, des parkings supplémentaires sont également disponibles. Le gardiennage vous est alors proposé en option.

## PRESTATAIRES RECOMMANDÉS

Pour votre confort et étant donné les caractéristiques particulières du LaM, plusieurs entreprises sont agréées pour toute prestation technique, de traiteur ou de location/installation de chapiteau. Une liste vous sera communiquée sur demande.

